

DEV CUP 79 saison 2025-2026

(ex : Mes Premières Compétitions)

version du 13 mars 2026

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CALENDRIER et PARCOURS NOUVELLES DATES et PARCOURS

1. samedi 28 février 2026	Golf Bluegreen Niort	Nouvelle date
2. samedi 14 mars 2026	Golf Bocage Bressuirais	Nouvelle date & lieu
3. samedi 4 avril 2026	Golf Bluegreen de Mazières	Nouveau lieu
4. samedi 2 mai 2026	Golf Bluegreen Mazières	Nouvelle date

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux jeunes amateurs de golf, qui:

- sont de catégorie cadet ou moins (U18).
- ont une licence auprès de la FFG de l'année en cours dans un club du département des Deux-Sèvres.
- possèdent un certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf en compétition ou de l'attestation de réponse au questionnaire médical, valable pour l'année en cours.
- sont adhérent à l'école de golf de leur club.
- pour les enfants non classés, titulaire à minima du drapeau bleu lors de l'inscription avant chaque tour.

ENGAGEMENTS

Inscriptions : Les inscriptions sont gratuites. Elles se font par l'intermédiaire des clubs qui doivent les faire parvenir au CD Golf des Deux-Sèvres par e-mail au cdgolf79@gmail.com **avant 14H00 le jeudi précédent l'épreuve** avec les noms, prénoms, date de naissance, catégories, séries et index des joueurs.
Tout engagement arrivant après cette date sera irrévocablement refusé.

Forfaits : Tout forfait non notifié au plus tard 24h avant la date de l'épreuve (sauf cas de force majeure) et tout abandon non justifié entraînera l'exclusion du joueur pour la suite du Championnat.

Horaires de Départ : Le comité transmettra les horaires des départs aux clubs pour communication aux joueurs et joueuses. Ils seront également consultables sur le site du CD Golf 79 : <https://www.cdgolf79.org> et sur le portail « MY ffgolf » de chaque joueur.

FORME DE JEU, DISTANCES et CLASSEMENT

Forme de jeu

9 Trous par tour. Stroke-Play en Score Maximum (9 coups par trou).

Principe du Score Maximum : lorsque le joueur tape son 8^e coup, s'il n'entre pas la balle, il note le score maximum de 9 sur la carte, quel que soit le par du trou.

Repères de Distance

Toutes catégories : repères **orange**.

Classement Individuel

Classement par catégories d'âge et par sexe séparées. En cas d'égalité le départage se fera par RMS.
Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve selon la table ci-dessous. Si des joueurs sont ex aequo, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

PLACE au Classement	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8-10 ^e	11 ^e et suivants
Points	100	75	60	50	40	30	20	10	5

Le Classement Final se fera en cumulant les points de tous les tours joués.

En cas d'égalité au Classement Final, c'est la dernière épreuve qui départagera.

En cas de changement de catégorie d'âge au 1^{er} janvier 2026, le joueur conservera les points acquis en 2025.

Si une épreuve est annulée pour cause d'intempéries ou pour toute autre raison, elle sera, si possible, reportée.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Comportement des joueurs et joueuses. Les règlements généraux des épreuves jeunes s'appliquent, à savoir :

- Épreuves sont « **non-fumeur** ».
- Les joueurs doivent avoir une **tenue** correcte (pas de blue-jean, de survêtement, de tenue de jogging) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vademecum 2025).
- Les **parents, accompagnateurs (ou un autre membre de la famille)** ne peuvent pas suivre la partie de leur enfant. En revanche ils peuvent être sollicités pour encadrer une autre partie afin d'aider au comptage des enfants avec bienveillance et pédagogie.
- En cas d'infraction au **code du comportement** par un spectateur, accompagnateur ou parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'Épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

Toute infraction aux règles ci-dessus entraîne, après un avertissement, la disqualification du joueur/euse.

Cadets

Les cadets ne sont pas autorisés, même entre joueurs.

Pénalité : pénalité générale pour chaque trou au cours duquel une infraction s'est produite.

Si l'infraction se produit entre le jeu de 2 trous, la pénalité s'applique au trou suivant

Chariots électriques

L'utilisation de **chariots électriques** n'est pas autorisée.

Pénalité : pénalité générale pour chaque trou au cours duquel une infraction s'est produite.

Pénalité maximale par tour 4 coups.

Appareils de mesure de distance

L'utilisation d'un dispositif électronique de mesure de distance n'est pas autorisée lors de l'épreuve, que cette mesure eut été faite par lui-même ou communiquée par toute autre personne.

Pénalité : 1^{ère} infraction = pénalité générale ; 2^{ème} infraction = disqualification.

Gestion des épreuves

La gestion du DEV Cup est assurée par le Comité Départemental de Golf des Deux-Sèvres.

L'organisation de chaque tour est à la charge de chaque Association Sportive des clubs accueillants.

Départs Les départs se font par séries et catégories d'âges décroissantes (U10 en dernier) et dans chaque catégorie par ordre croissant d'index en mixant au maximum les clubs.

L'heure du premier départ préconisée est 10 minutes après le dernier départ du **Championnat** (qui se joue le même jour) et pourra être ajustée en fonction de la saison.

V- REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu lors du dernier tour du DEV Cup et sera suivi d'un goûter offert par le Comité Départemental Golf des Deux-Sèvres.
Les premiers et premières de chaque catégorie sont récompensé(es).

VI-COMITE DE L'EPREUVE

La composition du Comité de l'épreuve comprend :

- Un représentant du Comité Départemental Golf
- Un représentant du golf recevant

Le Comité de l'épreuve pourra adopter toutes modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et/ou de conditions climatiques.

VII-DROIT à l'IMAGE

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication.

La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement.